

## Arts du cirque (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 774

### **OBJECTIF ET CONTENU**

**Objectif** 

Pratique et théorie sont articulées dès le début de votre parcours afin de vous familiariser avec l'environnement professionnel lié au domaine et d'acquérir les compétences qui y sont nécessaires. En vous y inscrivant, vous serez inscrit dans l'enseignement supérieur de type court.

À l'issue de ce bachelier, vous aurez acquis les connaissances pour entrer sur le marché de l'emploi. Vous pourrez également décider de compléter votre formation par l'acquisition de connaissances supplémentaires, si vous répondez aux conditions d'accès d'un bachelier de spécialisation, ou en recourant au système de passerelles

vers les masters.

**Programme** Pour consulter les objectifs du cursus d'arts du cirque et le

programme détaillé des cours, rendez-vous sur le site internet

de l'école

Certification(s)

visée(s)

Bachelier professionnalisant

Type de formation <u>Enseignement supérieur - plein exercice</u>

**ORGANISATION** 

**Durée** 180 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 3

ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours

(dispenses/allègement possibles).

**Horaire** en journée temps plein

**Début** Les cours commencent mi-septembre 1 fois par an

**Coût** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais

CONDITION D'ADMISSION



# Prérequis administratifs

Avoir au minimum le certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS) ou son équivalence

Ou

Réussir un examen d'admission aux études supérieures de 1er cycle pour les personnes ne possédant pas le CESS

Ou

Via la Valorisation des Acquis de l'Expérience, si vous possédez déjà de l'expérience professionnelle et/ou personnelle pouvant attester de la maitrise des prérequis utiles à la formation

<u>ET</u> réussir les épreuves d'admission organisées par l'établissement

#### Remarques

La liste des établissements, ainsi que le catalogue complet des cursus francophones bruxellois d'enseignement supérieur, sont repris sur le site du <u>Pôle académique de Bruxelles</u>

Certaines passerelles entre les bacheliers professionnalisants et les masters sont accessibles sur www.mesetudes.be

### **EN PRATIQUE**

# Pour s'informer et postuler

Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

#### **Organisme**

ESAC - École supérieure des arts du cirque

Avenue Emile Gryzon 1 1070 Bruxelles Tél: 02 526 79 00 http://www.esac.be